RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 18 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Durance, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DA DALT, Maire.

Etaient Présents : : Mesdames et Messieurs BONNE Lisa, BOUYSSOU Philippe, BOYER Elodie, DA DALT Sylvain, DAUDE LAGRAVE Patrick, DUPRET-BOUYSSOU Delphine, HARRAULT Emmanuel, LESCOUT Patrice, SANGALLI Michèle, SUAREZ Léo.

Absents : MENTREAU Naïs

Secrétaire de séance : BOYER Elodie

Date de la convocation : 13 mai 2026

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité des membres présents.

PROJET AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ECOLE (PEINTURE AU SOL)

Madame Lisa BONNE et Madame Michèle SANGALLI ont présenté à Monsieur le Maire ainsi qu'aux membres du conseil municipal un projet visant à animer la cour de l'école. Ce projet consiste en la réalisation de jeux d'animation peints au sol pour les enfants. Quatre propositions seront présentées aux élèves, ils pourront ensuite choisir deux dessins qu'ils souhaitent voir réalisés dans la cour. La réalisation des peintures sera assurée par Lisa BONNE, Michèle SANGALLI ainsi qu'Élodie BOYER.

Par ailleurs, une fresque murale est également envisagée sous le préau. Celle-ci représenterait les bonnes et les mauvaises attitudes dans la cour d'école, dans un objectif pédagogique et ludique.

Un devis sera demandé pour l'achat de peinture spécialisée adaptée aux sols de cour d'école.

Monsieur le Maire et les conseillers municipaux se sont montrés très favorables à ce projet et ont donné leur approbation à Mesdames Michèle SANGALLI et Lisa BONNE pour sa mise en œuvre.

ÉCLAIRAGE TERRAIN DE PETANQUE

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Léo SUAREZ, premier adjoint, concernant l'avancement du projet d'éclairage du terrain de pétanque. En collaboration avec l'association des Écureuils Durançais, il rappelle que deux devis avaient été présentés lors du précédent conseil municipal.

L'association a entrepris des démarches pour obtenir une subvention de la Communauté des Communes des Coteaux et Landes de Gascogne. Cette aide permettra à l'association de financer l'installation des 3 mâts et des 2 projecteurs.

La commune prendra en charge la partie électrique du projet, comprenant les câbles, la gaine, la location de la trancheuse ainsi que l'installation de l'interrupteur, qui sera positionné derrière le local. Le coût total de cette intervention est estimé à environ 1 200 € TTC.

Les bénévoles de la pétanque ont d'ores et déjà commencé les travaux préparatoires, notamment la taille des arbres. L'association souhaite que les socles des lampadaires soient réalisés pour la soirée célébrant les 70 ans, prévus le 6 juin prochain. L'installation des lampadaires interviendra dans un second temps.

CASIERS RÉFRIGÉRÉS

Mme Michèle SANGALLI informe le conseil de son rendez-vous avec Monsieur le Maire et Mme LAMON concernant l'installation de casiers réfrigérés. Mme LAMON s'est montrée agréablement surprise que la commune mette un local à sa disposition pour ce projet.

Comme évoqué lors du précédent conseil, l'électricien Monsieur CASSE interviendra afin d'installer une prise électrique nécessaire au fonctionnement des casiers (frais pris en charge par Mme LAMON). Les casiers seront installés à la place de l'armoire à livres, qui sera déplacée.

Le partage des casiers avec d'autres producteurs n'est pas envisageable en raison de leur petite taille, adaptée uniquement à de petits articles. Un seul grand casier sera toutefois disponible pour des commandes plus importantes.

L'installation des casiers est prévue, en principe, pour début juin.

QUESTIONS DIVERSES
BASTIDE D'AQUITAINE

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Durance adhère depuis plusieurs années à l'association des Bastides d'Aquitaine. Dans ce cadre, il est nécessaire de désigner trois titulaires et trois suppléants. Après concertation, les désignations suivantes ont été retenues :

Titulaires : Sylvain DA DALT, Emmanuel HARRAULT, Patrice BOUYSSOU
Suppléants : Patrice LESCOUT, Élodie BOYER, Patrick DAUDE LAGRAVE

L'adhésion annuelle à cette association est d'environ 54 €.

LA MAYADE

Monsieur le Maire présente le projet de Mayade, une tradition landaise mettant à l'honneur les élus de la commune. Cette journée conviviale rassemblera élus et habitants, petits et grands, autour d'un parcours où un pin décoré sera planté chez chaque élu.

L'événement est fixé au 4 juillet et a reçu un avis favorable des conseillers. Le rendez-vous sera à 9 heures place de l'Eglise.

L'ensemble du conseil se montre enthousiaste pour cette animation à caractère traditionnel et convivial.

FAUCHAGE

Le Maire informe que, durant la semaine 22 (du 25 au 31 mai), la communauté de communes réalisera des travaux de fauchage le long des voies communales.

PANIERS DE BASKET

Monsieur le Maire indique avoir eu un échange avec Mme Virginie PAUL BARDET, laquelle a émis le souhait d'installation de panneaux de basket au niveau du terrain de tennis.

Il sollicite la commission des sports afin d'étudier la faisabilité de ce projet.

Monsieur Philippe BOYSSOU, Madame Naïs MENTREAU, Madame Élodie BOYER et Monsieur Emmanuel HARRAULT sont chargés d'examiner cette proposition et de recueillir des devis, afin d'évaluer la possibilité pour la commune de procéder à l'installation de ces équipements.

ROCHERS RUE DU PORCHE

Monsieur le Maire a signalé le déplacement répété des rochers installés à chaque extrémité de la rue principale, qui servent à ralentir la circulation. Léo SUAREZ avec l'aide de Thomas, les a une nouvelle fois remis en place.

Monsieur le Maire rappelle que ces rochers ont été installés pour inciter les véhicules à réduire leur vitesse dans le bourg, afin de garantir la sécurité des habitants, en particulier des enfants qui empruntent quotidiennement cet axe pour se rendre à la cantine. Il insiste donc sur l'importance de ne pas les déplacer.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Monsieur le Maire a tenu à remercier son premier adjoint, Monsieur Léo SUAREZ, pour avoir représenté la commune lors de la commémoration du 8 mai 1945. En son absence, Monsieur SUAREZ a assuré la cérémonie et a prononcé le discours officiel, Monsieur le Maire étant indisponible ce jour-là.

STATIONNEMENT VÉHICULE PLACE DU CHÂTEAU D'EAU

Monsieur le Maire informe les élus qu'un véhicule (une Peugeot 306 rouge) est depuis un long moment stationné sur la place du Château d'Eau. Cependant, celui-ci est fréquemment déplacé tout en restant dans le même secteur. La gendarmerie s'est rendue sur place et a procédé au marquage du véhicule.

Monsieur le Maire invite donc les personnes concernées à se présenter en mairie. Il demande également aux élus, s'ils aperçoivent ces personnes, de les inviter à venir se présenter en mairie.

LGV

Monsieur Patrick DAUDE LAGRAVE indique avoir rencontré des agents de la SNCF. Il explique que, dans le cadre de la construction de la LGV et des compensations environnementales, la SNCF doit acquérir de nouveaux terrains afin d'y replanter des arbres et des végétaux pour préserver la biodiversité. Monsieur le Maire précise qu'à ce jour, aucun courrier officiel de la SNCF relatif à ces achats de terrains n'a été reçu par la mairie.

RENCONTRE DU RPI

Lors du conseil municipal, Michèle SANGALLI a rappelé que l'école primaire de Durance est en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec l'école de Réaup-Lisse.

Les élus des deux communes souhaitent organiser des repas entre les élèves du RPI. Les rencontres sont réparties comme suit : le repas de fin d'année scolaire d'été se tiendra à Durance ; le repas de fin d'année d'hiver aura lieu à Réaup-Lisse.

La séance est levée à 19 heures 20 minutes.